Prométerre
Association vaudoise de promotion
des métiers de la terre

Prométerre
Avenue des Jordils 1
Case postale 1080
1001 Lausanne
www.prometerre.ch

Communiqué de presse du 16 janvier 2019

L'INITIATIVE CONTRE LE MITAGE DU TERRITOIRE, C'EST NON

Prométerre invite les citoyens à rejeter l'initiative « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) », soumise au vote le 10 février prochain. Si la protection des terres agricoles est un point essentiel pour l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre, il convient de le faire sans pour autant bloquer le développement de l'économie ni mettre en danger la production agricole.

Protéger les terres agricoles ? Evidemment ! Toutefois, il convient de le faire avec les moyens les mieux adaptés, sans totalement bloquer le développement de nécessaires infrastructures, tant économiques qu'agricoles.

Ainsi, le comité de Prométerre recommande aux citoyens de rejeter l'initiative « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) », qui leur sera soumise lors du prochain scrutin du 10 février. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre estime que la LAT, avec la révision adoptée par le peuple en 2013, dispose déjà de tous les instruments nécessaires à la protection des terres agricoles.

L'initiative contre le mitage du territoire entend geler le développement de la zone constructible, en exigeant que «le classement d'un terrain dans la zone à bâtir soit obligatoirement précédé du reclassement en zone agricole d'une autre surface constructible de taille au moins équivalente et de valeur de rendement agricole comparable». Cette exigence extrémiste et irréaliste aurait pour conséquence de bloquer le développement de l'économie, et empêcherait également, par exemple, de créer de nouveaux logements pour la population résidente.

La création d'infrastructures agricoles, nécessaires à la garantie de la sécurité alimentaire de la population, serait également entravée car limitée exclusivement à l'activité dépendante du sol. Dès lors, il ne serait plus possible de construire des halles d'élevage ou des serres utiles à la culture de nos légumes. Ces restrictions seraient, en outre, en opposition aux exigences politiques et sociétales, qui demandent toujours plus d'innovation, de rentabilité et d'adaptation à l'agriculture.

Prométerre encourage donc les citoyens à voter NON le 10 février prochain, suivant ainsi l'avis du Conseil fédéral et du Parlement qui a rejeté largement cette initiative, par 135 voix contre 33, et 22 abstentions.

Renseignements complémentaires
M. Luc Thomas, directeur, 079 779 30 83, l.thomas@prometerre.ch
M. Claude Baehler, président, 079 274 00 61, c.baehler@prometerre.ch